

AVENIR-SANTE-COMBRAILLES



Numéro 12 - JUIN 2014



EDITO

Au début du mois de janvier, **Marisol TOURAINE**, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé en déplacement en Auvergne, a participé au forum régional sur la stratégie nationale de santé organisé par l'A.R.S. Auvergne dans les locaux de



la faculté de médecine de Clermont-Ferrand.

Pendant la matinée, le Pays des Combrailles a été largement mis à l'honneur puisque la Ministre a inauguré la Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) de Pionsat et s'est entretenue à cette occasion avec les élus et les professionnels de santé du secteur.



Elle s'est ensuite rendue à Pontaumur pour constater la mise en œuvre sur le territoire de plusieurs mesures contenues dans le pacte territoire-santé. Les élus ont pu exprimer les attentes et les projets relatifs à ce dispositif.

Les professionnels de santé ont également pris la parole : le docteur **Brigitte SENEGAS-ROUVIERE**, médecin généraliste à Giat, qui accueille un praticien territorial de médecine générale, a souligné les effets bénéfiques du contrat de praticien territorial pour l'installation des jeunes médecins. **Gilles TANGUY**, médecin généraliste au Montel-de-Gelat, a expliqué les modalités d'exercice regroupé du futur pôle de santé pluri-professionnel de Haute Combraille et les avantages qui en découlent : amélioration des conditions de prise en charge, meilleure coordination des soins, mais également des conditions de travail améliorées en particulier avec moins d'isolement.



Le docteur **Sophie VIGNERESSE** a présenté le rôle du médecin correspondant SAMU dans l'accès aux soins urgents pour les zones éloignées de plus de 30 minutes d'un service d'urgence.



A l'issue de cette rencontre la Ministre a signé avec elle et le **Docteur Brigitte SENEGAS-ROUVIERE** leurs contrats de médecins correspondants du S.A.M.U.

Sans aller jusqu'au satisfecit, il est quand même gratifiant de voir que le travail initié depuis plusieurs années sur le Pays des Combrailles dans le domaine de la santé commence à aboutir à des réalisations concrètes qui ont été prises en exemple par l'A.R.S. Auvergne et reconnues nationalement par la Ministre de la Santé.



LA CONCERTATION EN REGION AUVERGNE EST PASSEE PAR LES COMBRAILLES

Près de 1000 personnes ont participé au débat sur le pacte territoire santé en Auvergne avec 5 réunions organisées en région Auvergne, à Coudes (63), Craponne-sur-Arzon (43), Montmarault (03), Mauriac (15) et une dans les Combrailles à Pontaurum.

La synthèse des propositions est consultable en ligne sur le site www.ars.auvergne.sante.fr

L'ACTUALITE DES TERRITOIRES



La maison de santé a ouvert ses portes

Au terme d'une gestation de cinq années, la Maison de santé pluridisciplinaire de Pionsat vient d'ouvrir ses portes, une naissance d'emblée bien accueillie et portée par deux symboles forts. Dénommée Maison de santé Pierre-Maymat, ancien maire et conseiller général du canton, elle est située rue D'Arvor, poète local et grand-père d'un célèbre présentateur télé.

Fruit d'un partenariat étroit entre la communauté de communes du Pays de Pionsat, porteur du projet et maître d'œuvre, et l'Agence régionale de santé, cet ensemble de 500m² regroupe la quasi-



NAISSANCE. La maison de santé regroupe les professionnels de la santé de Pionsat.

totalité des professionnels de santé, soit les trois médecins, le chirurgien dentiste, le kiné-ostéopathe et son assistant et deux cabinets d'infirmiers. Les maisons de santé pluridisciplinaires représentent pour l'État le dernier recours pour enrayer la désertification en milieu rural, l'ultime chance de trouver des successeurs et donc de pérenniser l'offre de soins en milieu rural. ■

La M.S.P. de Pionsat, inaugurée par la Ministre de la Santé le 20 janvier 2014, a commencé à accueillir ses premiers patients

Les structures du Pôle de Santé



Pluridisciplinaire (P.S.P.) de Haute-Combraille (la M.S.P. de Giat et le bâtiment du Montel-de-Gelat) sont en phase d'achèvement et ouvriront leurs portes au public le :

1 septembre 2014



Maison de Santé de GIAT



*Bâtiment du Pôle de Santé
au Montel-de-Gelat*

Le Pôle de Santé de Haute Combraille dénombre désormais 46 adhérents. Il est présidé par

**Catherine
LABONNE-
GERENTES,**

pharmacien à Giat, qui vient d'être reconduite dans ses fonctions lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 12 juin dernier.



Le Pôle est membre de la Fédération Auvergne des Pôles et Maisons de Santé, le Docteur Gilles TANGUY a intégré le bureau. Plusieurs membres du Pôle ont participé au forum régional de la Fédération qui s'est déroulé le 3 avril dernier.

Le 18 juin dernier, le P.S.H.C. a été convié à témoigner sur sa démarche lors d'une journée co-organisée par la région et l'A.R.S. Auvergne qui s'est déroulée à Cébazat sur le thème : comment maintenir une offre de soins de proximité sur les territoires ?

Les membres du Pôle qui exerceront dans les nouveaux bâtiments préparent activement leur emménagement. Un site internet du Pôle est en cours de construction.

Le Pôle organisera une journée de dépistage au mois d'octobre, le thème n'est pas encore définitivement arrêté mais celui de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (B.P.C.O.) a été évoqué.

Les professionnels de santé du P.S.H.C. avaient commencé à travailler sur l'engagement 8 du Pacte territoire santé : **«accélérer les transferts de compétences»** en réfléchissant sur la rédaction d'un protocole de coopération avec délégation de tâches entre médecins et infirmières concernant la prise en charge des patients sous A.V.K.

Compte-tenu de la lourdeur de la procédure et des difficultés rencontrées pour la mise en place de protocoles nationaux qui doivent être validés et autorisés par l'H.A.S., comme celui des A.V.K., les professionnels du pôle opteraient plutôt pour rejoindre le dossier soin coordonné médecin généraliste.-I.D.E.

Qu'est-ce- que l'Action de Santé Libérale En Equipe (A.S.A.L.E.E.) ?

Sur le plan national **A.S.A.L.E.E** représente une communauté de 331 médecins, 117 infirmiers répartis dans 105 communes, 16 régions et 33 départements. Au 31 décembre 2013, en Auvergne, 11 médecins et 5 infirmiers auvergnats avaient adhéré au programme de coopération **A.S.A.L.E.E.**

En quoi consiste A.S.A.L.E.E. ? Il s'agit d'un parcours de soins et collaboration interprofessionnelle.

L'équipe est constituée **du médecin généraliste et d'une infirmière** déléguée à la santé publique au sein du cabinet.

Comment cela fonctionne-t-il ? Les médecins identifient avec les I.D.E les patients éligibles aux protocoles sélectionnés :

- Dépistage et suivi du diabète
- Suivi des patients à risque cardio-vasculaire
- Dépistage de la B.P.C.O. et suivi du patient tabagique
- Repérage des troubles cognitifs
- Dépistage des cancers du sein et du colon (en synergie avec les associations départementales).

Le médecin invite les patients à voir l'I.D.E. en consultation.

L'I.D.E. reçoit le patient en consultation et convient avec lui du suivi.

L'I.D.E. fait une évaluation de chaque consultation et un compte-rendu.

Le médecin et l'I.D.E. se rencontrent régulièrement pour des réunions de concertation.

Quels sont les actes dérogatoires autorisés à l'I.D.E. ?

Pour le suivi des patients diabétiques : prescription des examens biologiques, E.C.G., F.O, examen du pied. Réalisation examens du pied & monofilament, ECG (hors interprétation).

Pour le suivi cardio vasculaire : prescription d'examens biologiques, prescription et réalisation d'un E.C.G. (hors interprétation).

Pour les patients tabagiques, identification du risque B.P.C.O. : prescription et réalisation de la spirométrie.

Repérage des troubles cognitifs : repérage et tests à domicile.

Pour intégrer le réseau **A.S.A.L.E.E.**, l'I.D.E doit suivre des formations (gratuites) sur :

- Les modules dérogatoires.
- Les modules E.T.P. de 40 h dispensés en 2 modules.
- Les modules compagnonnage (tourné initial sur des sites déjà expérimentés).
- Le module système d'information - utilisation du logiciel de geste de cabinet en contexte A.S.A.L.E.E., formation à l'outil de suivi A.S.A.L.E.E.



Les bénéficiaires évalués avec A.S.A.L.E.E.

2,8 fois plus d'efficacité qu'une prise en charge habituelle pour les patients diabétiques de type 2.

Plus de temps médical « libéré » pouvant profiter à d'autres patients.

Alliance originale entre le « care » et le « cure ».

Economie de soins de plus de 10 % toutes consommations confondues (hôpital + ville).

Il n'est pas nécessaire d'exercer en structures de regroupement pluridisciplinaires pour adhérer à **A.S.A.L.E.E.**



Dans les précédentes éditions, nous vous avons tenu au courant du travail en cours sur le territoire de la communauté de communes de Sioulet Chavanon et de la réflexion sur la création d'un pôle de santé. Le projet de création du Pôle de Santé pluri professionnel de Sioulet Chavanon intégrant le centre de soins Filiéris, situé à Messeix et la création d'une M.S.P. sur la commune de Bourg-Lastic a été présenté à la réunion du comité régional de sélection des maisons de santé pluri-professionnelles qui s'est tenu le 19 mars 2014. Le projet de santé, porté par les professionnels amenés à exercer dans ces structures, a

obtenu la labellisation de l'A.R.S. Auvergne.



Sur le secteur de la communauté de communes Pontgibaud Sioule et Volcans, élus et professionnels de santé se sont déplacés au mois de décembre 2013 pour visiter la maison de santé de Saint-Flour et échanger avec les professionnels de santé qui exercent depuis plusieurs mois dans cette structure. Depuis, une association composée de différents professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, I.D.E, kinésithérapeutes, dentiste, sage-femme, pédicure podologue, nutritionniste) s'est constituée.

Afin de pérenniser la présence médicale sur ce secteur, les professionnels de santé et les élus réfléchissent à créer une M.S.P. à Pontgibaud et un P.S.P. qui regrouperaient d'autres professionnels de santé des communes avoisinantes. Ils sont en train de travailler à des éléments d'un futur projet de santé en vue de constituer le dossier de demande de labellisation auprès des services de l'A.R.S.

Tout l'attrait et l'intérêt de ce projet est qu'il amènerait 2 jeunes médecins à s'installer sur le territoire des Combrailles.

LE TERRITOIRE DES COMBRAILLES INCLUS DANS LE PROJET TERRITOIRE DE SOINS NUMERIQUE



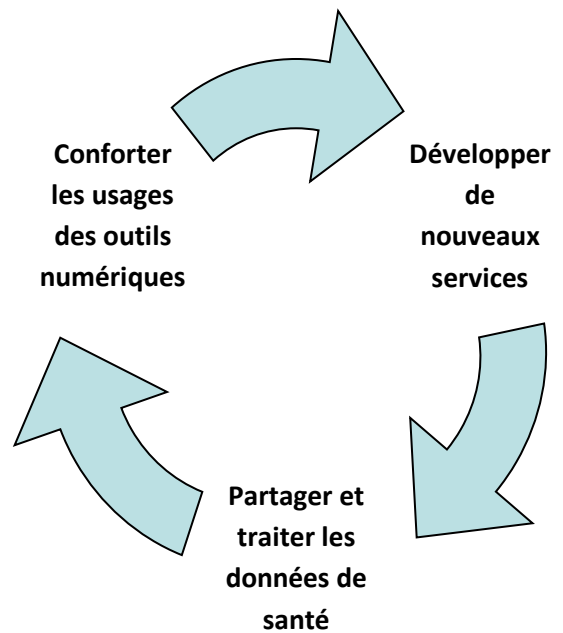
Consciente du faible usage des outils numériques, l'A.R.S. Auvergne a répondu à l'appel à projet national, lancé dans le cadre des investissements d'avenir,

intitulé « **Territoire de Soins Numériques** » destiné à favoriser l'émergence de territoires à l'avant-garde en matière d'utilisation d'outils numériques dans le domaine de la santé.

Elle a réuni les principaux acteurs (dont le SMAD des Combrailles) d'un territoire recouvrant les bassins de santé de Montluçon, Riom, du Pays des Combrailles et du Mont-Dore pour formaliser un projet qui permettrait de développer l'interopérabilité des systèmes existants. Le territoire retenu compte 249 communes réparties sur les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Ce choix a été motivé par des caractéristiques démographiques et médico-sociales mais aussi parce que les acteurs locaux font déjà preuve d'initiatives et de coopération pluridisciplinaire.

Le projet présenté consiste à optimiser l'usage des outils numériques en faveur des professionnels mais également des usagers.

Il s'articule autour de 3 objectifs :



Quels pourraient-êtré les nouveaux services envisagés ?

- Créer des modules de prise de rendez-vous en ligne.
- Mettre en œuvre une «tablette» cahier de liaison et un système d'information et de coordination des intervenants à domicile, service de téléconsultation en urgences ouvert à tous les usagers et hors institutions.

Les priorités retenues sont le parcours de la personne âgée, la santé des jeunes ainsi que la prévention et l'éducation thérapeutique du patient. La démarche consiste à partir des besoins et des pratiques pour créer de l'innovation et amener les industriels à progresser dans cette offre.

Lancé en décembre 2013, l'appel à projets du programme «Territoire de soins

numériques» prévoit de consacrer 80 millions d'euros au financement de 5 projets d'amélioration du système de soins par les outils numériques dans le cadre des investissements d'avenir. Le projet présenté par l'A.R.S. Auvergne est estimé à 9 200 000 euros.

La réponse est attendue pour l'été 2014.

DES NOUVELLES DES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

LA TELEMEDECINE

Le volet financier du dossier d'implantation de la télémédecine sur le territoire des Combrailles avance bien : outre les fonds **FEDER Massif Central** et une subvention de la **Région Auvergne** déjà obtenus, d'autres financeurs ont rejoint le projet : le **Conseil Général** et le groupe **REUNICA**, qui exerce une expertise dans les domaines de la Santé, la Prévoyance, l'Épargne-retraite et la Retraite complémentaire, gère plus de 550 000 contrats d'entreprises et 1,6 millions de retraités.



L'institution **REUNICA** Prévoyance gère l'accord de branche des régimes de prévoyance complémentaire des

intérimaires cadres et non cadres.

Les sites qui se sont portés volontaires pour l'expérimentation sont : les EHPAD de Bourg-Lastic et de Pontaumur, la M.S.P. de Giat, le site du Montel-de-Gelat et le

centre de Rééducation fonctionnelle de Pionsat.

Les aspects juridiques concernant l'achat du matériel et les aspects techniques, font l'objet de conventions qui sont en cours d'élaboration.

Les prochaines semaines vont être consacrées à développer le projet médical qui sera au cœur des relations entre les médecins généralistes du territoire et les médecins télé consultants situés dans des structures spécialisées (les établissements de soins de l'Allier pour le secteur de Pionsat et ceux de Clermont-Ferrand pour Pontaumur et Bourg-Lastic).

LA PREVENTION DES MALADIES CARDIO VASCULAIRES

Pour sensibiliser dès l'enfance, le bus «**Etre et Savoir, l'Ecole de la Santé**», qui est un bus d'information et d'éducation à la santé, parcourt la région Auvergne à la rencontre des enfants, sur le thème de

«**Toi et ton corps, c'est pour la vie**», l'opération les sensibilise à une bonne hygiène de vie afin de prévenir les maladies cardiovasculaires.

Le bus fera halte dans les écoles des Combrailles durant l'année scolaire 2014-2015.



Une réunion pour formaliser cette opération doit avoir lieu le 1^{er} juillet prochain avec le coordonnateur territorial de santé, l'inspectrice de l'académie et l'association «Etre et Savoir».

Toujours en direction des enfants les modalités de l'opération «**Un fruit pour la récré**», mise en place dans plusieurs établissements scolaires des Combrailles, viennent de changer, l'aide financière à l'achat de fruits frais ou transformés, cofinancée par l'Union Européenne, **vient d'augmenter et a été portée à 76 %** (au lieu de 51 %).

L'engagement à participer à l'opération, pour une ou plusieurs classes ou établissements, peut être souscrit pour un



ou plusieurs trimestres.

L'inscription peut se faire en cours d'année ou en début d'année scolaire.

Les bénéficiaires s'engagent pour 9 distributions minimum jusqu'à une distribution quotidienne par trimestre.

Le coût de revient moyen par trimestre pour une classe de 30 élèves, après participation européenne, varie de 24 à 48 euros selon le nombre de distributions.

QUELQUES CHIFFRES CLES



57% des enfants consomment moins de 3,5 fruits et légumes par jour et seulement $\frac{1}{4}$ des parents propose un fruit au goûter à leurs enfants.

Qui contacter ?

D.R.A.A.F. Auvergne _Service régional de l'alimentation - LEMPDES

Tel 04 73 42 14 83

Sral.draaf.auvergne@agriculture.gouv.fr

Pourquoi pas le hip-hop pour faire bouger les ados ?

Les preuves scientifiques, qui valident les bienfaits de la pratique d'activités physiques sur la santé, se multiplient et sont de mieux en mieux reconnues, à la fois par le corps médical et par la population.



Dans l'objectif de prévenir l'obésité, facteur de risque des maladies cardiovasculaires, les jeunes représentent une cible majeure mais il n'est pas toujours facile de les amener à faire de l'exercice physique.

Dans le cadre d'un projet éducatif et culturel au profit des jeunes du Pays des Combrailles, mis en place par le SMAD des Combrailles, des démonstrations de Hip-Hop ont eu lieu

les 4 et 5 juin derniers au Manoir de Veygoux. Les jeunes étaient enjoués par cette discipline de culture «urbaine»



venant jusqu'à eux. Devant l'engouement, dont a fait preuve le public, nous envisageons d'introduire cette discipline sur le territoire sous forme de stages ponctuels et de la pérenniser avec des cours sur l'année.

Le hip-hop est une discipline sportive à part entière puisque l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a organisé à Sarcelles en 2013, le premier championnat de France scolaire de danse hip-hop/battle en crew. Cet événement a permis de regrouper 250 danseurs de toute la France, donnant aux enfants un événement national pour se mesurer comme les grands.

SAVEURS & SAVOIRS : Continuité en 2014 de l'action Saveurs & Savoirs sur les

cantons de Manzat et Saint-Gervais d'Auvergne, opérée par la circonscription médico-sociale des Combrailles, en partenariat avec la C.A.R.S.A.T, la M.S.A., l'U.D.A.F. pour promouvoir la prévention en favorisant l'égalité devant la santé.

LE DEPISTAGE DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE

Les numéros successifs de la lettre Info Santé Combrailles vous ont informé des différentes étapes de mise en place de cette action qui a évolué au fil du temps.

Les choses se précisent en termes de délai et dès le mois de septembre le territoire pourra compter sur la présence, un jour par semaine, d'une orthoptiste qui assurera une permanence dans le local médical situé avenue du plan d'eau aux Ancizes.

Anne

ARCHIMBAUD-BARBAT,

orthoptiste diplômée travaille actuellement dans deux cabinets : un à Clermont-Ferrand et un à



Cébazat. C'est elle qui effectuera une vacation d'une journée dans les Combrailles et qui réalisera les clichés de la rétine. Anne ARCHIMBAUD-BARBAT complète son activité chez un ophtalmologiste axé sur les examens complémentaires, elle s'initie et pratique le maniement des technologies comme les appareils de type O.C.T. (utilisé dans le

dépistage de la D.M.L.A.), rétinographe. Elle pratique aussi le dépistage et la rééducation des troubles visuels des jeunes enfants (amblyopie, strabisme), des adultes (troubles de convergence).

Le matériel acquis (rétinographe et échelle visuelle) permettra aux patients diabétiques des Combrailles d'effectuer l'examen de contrôle du fond d'œil sans avoir à se déplacer vers les cabinets d'ophtalmologie de Riom ou Clermont-Ferrand.

C'est le médecin généraliste qui prescrira l'examen, l'interprétation sera faite après télétransmission par un médecin ophtalmologiste, le compte-rendu sera directement adressé au médecin prescripteur et la consultation vers le spécialiste (donc le déplacement) ne sera déclenchée par le médecin que si l'examen révèle une anomalie.

Il convient de souligner que ce service, qui va voir prochainement le jour sur le territoire, **résulte d'une synergie entre plusieurs acteurs** : l'association AVENIR SANTE COMBRAILLES, l'A.R.S. Auvergne à travers le Contrat Local de Santé, le pharmacien des Ancizes qui met à disposition un local, l'orthoptiste qui est volontaire pour intégrer dans son activité une journée de présence sur le territoire des Combrailles, les médecins ophtalmologistes de l'association S.O.L. qui vont interpréter les clichés.

**L'ACTUALITE DE L'EQUIPE DE SOINS
ET D'ACCOMPAGNEMENT DES
COMBRAILLES (E.S.A.)**

Les patients de l'Équipe de Soins et d'Accompagnement des Combrailles (E.S.A.) ont participé aux 2ème Olympiades des Combrailles.

Les patients qui bénéficient des soins d'accompagnement et de stimulation par l'E.S.A. des Combrailles ont participé le 13 juin dernier aux

Olympiades regroupant les EHPAD de Pontgibaud, Pontaumur, Charensat, St Gervais, Les Ancizes et Manzat. Cette journée s'est déroulée à la salle des fêtes de Manzat. Plus de 120 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur pour cette journée sportive et conviviale.



Les patients de l'E.S.A., tous atteints de troubles de la mémoire, ont réalisé un score très honorable. Le secret de la réussite de cette équipe ? Et bien l'entraînement ! Nous vous invitons à pratiquer les exercices de stimulation cognitive sur le site **« paysdescombrailles.fr »** ? à la rubrique **« Gym du Ciboulot »**, vous retrouverez des conseils et des exercices de stimulation pour préserver la mémoire vive.

Réunion des E.S.A. du Puy-de-Dôme et de l'Allier dans les Combrailles.

Le 22 mai dernier, à l'initiative de l'E.S.A. des Combrailles, 38 professionnels relais et acteurs de soins des maladies de la mémoire de la région Auvergne se sont réunis au Manoir de Veygoux : l'E.S.A. de l'Allier, l'E.S.A. d'Ambert, l'E.S.A. de Clermont Ferrand, l'E.S.A. de St Amant Tallende, l'Accueil de Jour du Jardin d'Alois et le Foyer Logement de St Eloy-les -Mines, l'Association France Parkinson, l'Association pour une vieillesse heureuse de Saint-Amand-Tallende (A.V.I.H.E) et l'E.S.A. des Combrailles

Cette réunion a permis des échanges constructifs entre les professionnels du Puy de Dôme et de l'Allier fonctionnant en E.S.A. : équipe spécialisée Alzheimer ou encore dénommée : Équipe de Soins et d'Accompagnement.

L'Association France Parkinson est intervenue sur le thème « Je suis Parkinsonien, soignants apprenez à me connaître ».

L'après-midi, des ateliers se sont constitués pour permettre un échange sur les pratiques et un partage des différents modes de fonctionnement.

Les différentes E.S.A. fonctionnent toutes avec le même cahier des charges, mais avec des organisations différentes et des niveaux d'activité variables. Quand l'E.S.A. des Combrailles affiche complet avec 30 patients en file active, d'autres ne compte qu'une dizaine de patients.

A l'issue de cette journée, des constats se sont imposés : le manque de structure de relais sur le territoire des Combrailles qui permettrait la continuité des soins

après les 15 séances de soins E.S.A., comme par exemple, un autre service d'accueil de jour. L'accueil de jour du Jardin d'Alois de St Eloy-les-Mines ne permet pas d'accueillir des personnes vivant à plus de 25 kms de la structure.

De même, hormis quelques initiatives ponctuelles, **comme celle organisée le 19 juin dernier**, pour l'instant aucune aide aux aidants familiaux n'est formalisée.

Ce jour-là, le SMAD des Combrailles a permis à des patients de l'E.S.A. des Combrailles et des EHPAD de pouvoir assister à un concert de l'orchestre philharmonique **SOSTENUTO** et à un récital des chorales des écoles.

Avant le concert, l'E.S.A. avait organisé un goûter pique-nique avec les patients et leurs conjoints aidants familiaux.

Le bilan s'est révélé extrêmement positif : pour les aidants familiaux qui ont eu l'occasion de faire connaissance,



d'échanger, de se soutenir, divertissement pour les patients, sans oublier la bienveillance de la musique qui possède des vertus pour la mémoire.

Equipe de Soins et d'Accompagnement - service de soins à domicile des pathologies de la mémoire.

Sur prescription médicale. Renseignements au 04 73 85 59 66 ou saezdeibarra@combrailles.com

LA MUSICOTHERAPIE ET LA MALADIE D'ALZHEIMER



Comme nous l'avons tous expérimenté, une chanson a le pouvoir de nous ramener à un endroit, à un temps particulier. En écoutant une chanson et sa musique, vous vous souvenez où vous étiez et ce que vous faisiez quand vous l'avez précédemment entendue. La chanson et la musique facilitent le rappel de mémoire. Une étude récente menée à l'Université de la Floride a confirmé que les avantages ne sont pas uniquement observés dans l'immédiateté de l'écoute mais des bénéfices physiologiques ont été constatés : un programme de musicothérapie augmente le taux de mélatonine et améliore le comportement et les problèmes de sommeil.

Écouter de la musique peut être à la fois agréable et réconfortant, soulager le stress et l'anxiété et améliorer l'humeur. Une vieille rengaine familière ou favorite peut susciter des émotions et des souvenirs, mettre le malade dans un meilleur état d'esprit, et encourager de meilleures relations sociales. Les auditeurs sont stimulés, en tapant dans les mains ou en chantant pendant l'écoute. Dans un contexte de groupe, la musique peut inciter les auditeurs à se remémorer leur passé et interagir avec l'autre.

Alors que les malades Alzheimer peuvent perdre la capacité de parler ou de reconnaître des êtres chers lorsque la maladie progresse, beaucoup se souviennent de chansons anciennes ou du moins les reconnaissent et l'écoute leur procure un confort.

Bien sûr, la musique ne peut inverser les effets de la maladie d'Alzheimer, mais la musicothérapie, facile à mettre en œuvre, peut compléter d'autres formes de traitement.

EN BREF ...

LE RADON : Les mesures qui ont été effectuées sur la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne viennent d'être interprétées par le C.P.I.E. Une restitution des résultats va avoir lieu avec la municipalité ainsi qu'une information individuelle

L'ETUDE SUR LA DENUTRITION DES PERSONNES AGEES A DOMICILE : va pouvoir prochainement entrer dans sa phase expérimentale. Des réunions avec l'A.R.S. sont prévues cet été pour définir le calendrier de mise en œuvre.

L'HABITAT INDIGNE : Des réunions de travail conjointes avec le Conseil Général ont lieu régulièrement autour de ce thème.

Une réunion est programmée début juillet avec la M.S.A. et l'A.R.S.E.P.T. pour faire un point sur les actions communes : ateliers équilibre, mise en place d'une consultation de prévention du vieillissement, charte de solidarité autour des aînés....